



Date remboursement crédit TVA agricole

Par **karine64**, le **10/02/2015** à **11:32**

Bonjour

Voilà ma situation j'ai une activité agricole avec une déclaration annuelle au niveau tva (CA12)
Je viens de faire ma déclaration en ligne et j'ai un crédit de TVA mais également au niveau de mon activité je m'acquitte d'une taxe sur CA sur la CA12.

Donc je sais que le règlement pour ma taxe sera prélevé à échéance donc au 05 mai mais quand est il pour le remboursement de mon crédit? Le verseront-ils à cette même date où vont-ils le rembourser avant??

Merci de vos réponses